

 Centre Hospitalier de Montfavet	Profil de poste	
DIRECTION GENERALE	Pôle UMD USMP	Date 20/08/2026

Identification du poste	Classification RH
N° FINESS établissement d'affectation: 84 0000 137	Médecin psychiatre PH ou praticien contractuel
Quotité : Temps plein / temps partiel	Section d'exercice en unité pour malades difficiles
	Spécialité d'exercice: psychiatrie
	Sous spécialité :

DESCRIPTION DU CONTEXTE/ENVIRONNEMENT DU POSTE

Description générale de l'établissement, du pôle et du service d'affectation (la nature et le volume d'activité, le nombre de lits, l'effectif médical et paramédical, les moyens matériels) ; exercice sur plusieurs sites s'il y a lieu.

- Poste actuellement vacant
- Activité possible sur le site du Centre Hospitalier de Montfavet (CHM), soit en intra, soit sur l'annexe du CHM

Le centre hospitalier de Montfavet fait partie des 4 unités d'UMD historiques. Ouvert depuis 1947, les UMD du CHM sont centrées autour d'un parcours patient, avec :

- 1 unité d'entrée : l'Amourié,
- 2 unités de suite : le Coudrier et l'Olivier,
- 2 unités de réhabilitation : les Chênes verts 1 et les Magnolias (actuellement en rénovation),
- 1 unité d'ergothérapie
- 1 équipe mobile UMD (EMUMD)

Les patients accueillis sur le service sont sous le régime de placement en SDRE.

Le service UMD comprend 4.2 ETP de Psychiatre, 95 ETP IDE, 34 ETP Aide – soignants, 1.5 ETP Psychologue, 1 ETP Assistante de Service Social, 5 ETP ergothérapeutes, 2.2 ETP AMA, 6 ETP de cadre de proximité.

Le pôle comprend aussi un service d'unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) avec une activité psychiatrique importante dans l'univers carcéral à la faveur d'une implantation sur plusieurs sites pénitentiaires :

- Un centre pénitentiaire au Pontet de 800 places,
- Un centre de détention à Tarascon de 650 places,
- Une maison centrale à Arles de 130 places,
- Une structure d'accompagnement à la sortie de 120 places au Pontet,
- Une Equipe Mobile Psychiatrique de Suivi Post Pénal, pour les patients sortant de détention EMOPSPP).

Ces différentes unités fonctionnent comme des CMP associés à des CATTP.

L'EMOPSPP, quant à elle, réalise l'accompagnement entre le dedans et le dehors.

Le service USMP comprend : 3 ETP de Psychiatre, 2 ETP IPA, 19 ETP infirmiers, 7.3 ETP de psychologues, 1 ETP d'éducateur spécialisé, 1 ETP de moniteur éducateur, 1.9 ETP AMA, 2 ETP de cadre de proximité.

MISSION(S) GENERALE(S)

Activités principales

- Missions cliniques :
 - Evaluation clinique, diagnostique et mise en place d'un projet de soin pour des personnes hospitalisées présentant des troubles psychiatriques.
 - Animation d'équipes psychiatriques dans le champ du soin, autour du projet de soins personnalisé du patient.
 - Maintien du lien avec les équipes médicales d'origine.

- Missions médico-administratives :
 - Gestion d'équipe, participation à la vie institutionnelle du centre hospitalier de Montfavet et à la vie du pôle
- Autres activités (...%) :
 - Fonctions managériales et institutionnelles

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Caractéristiques particulières et contraintes du poste, modalités d'organisation de la continuité et de la permanence des soins, nuisances de l'environnement.

Poste en intra hospitalier sur un ou plusieurs sites.

Horaires de journées 5 jours sur 7, samedi matin à tour de rôle sur l'ensemble du pôle.

Participation à la permanence des soins de l'établissement hospitalier sous forme de garde et possibilité de temps de travail additionnel

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

1) Liens organisationnels :

a) Institutionnel :

- Directeur de l'établissement de santé
- CME

b) Pôle :

- Chef du Pôle UMD-USMP
- Chefs de Services UMD et USMP

2) Liens fonctionnels :

c) Institutionnel :

- Directeurs des services administratifs de l'établissement
- Coordonnateur général des soins

d) Pôle :

- Collaborateurs du Chef de pôle : cadre paramédical de pôle et cadre administratif de pôle
- Directeur référent du pôle
- Médecins responsables des services du pôle

e) UF :

- Équipe médicale de l'UF concernée
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Membres d'équipes pluridisciplinaires (médecins, manipulateurs DE, IDE...)
- Médecins responsables des autres services de l'établissement

f) Hors CHM :

- Acteurs externes intégrés aux parcours de soins (réseau local médical, social, judiciaire, etc.)
- Conseil de l'ordre

COMPETENCES ATTENDUES OU SOUHAITEES

- DES requis ou équivalent
- Spécialisations ou connaissances complémentaires s'il y a lieu : la connaissance du milieu pénitentiaire est souhaitable
- Qualités professionnelles : écoute, rigueur, intégrité.

 Centre Hospitalier de Montfavet	Profil de poste	
DIRECTION GENERALE	Pôle UMD USMP	Date 20/08/2026

Identification du poste	Classification RH
N° FINESS établissement d'affectation: 84 0000 137	Médecin psychiatre PH ou praticien contractuel
Quotité : Temps plein / temps partiel	Section d'exercice en unité sanitaire en milieu pénitentiaire et équipe mobile
	Spécialité d'exercice: psychiatrie
	Sous spécialité:

DESCRIPTION DU CONTEXTE/ENVIRONNEMENT DU POSTE

Description générale de l'établissement, du pôle et du service d'affectation (la nature et le volume d'activité, le nombre de lits, l'effectif médical et paramédical, les moyens matériels) ; exercice sur plusieurs sites s'il y a lieu.

- Poste actuellement vacant
- Activité possible sur plusieurs sites ou sur un seul site selon les souhaits du praticien

Le centre hospitalier de Montfavet a développé au fil des années un service d'unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) avec une activité psychiatrique importante dans l'univers carcéral à la faveur d'une implantation sur plusieurs sites pénitentiaires :

- Un centre pénitentiaire au Pontet de 800 places,
- Un centre de détention à Tarascon de 650 places,
- Une maison centrale à Arles de 130 places,
- Une structure d'accompagnement à la sortie de 120 places au Pontet,
- Une Equipe Mobile Psychiatrique de Suivi Post Pénal, pour les patients sortant de détention EMOPSP).

Ces différentes unités fonctionnent comme des CMP associés à des CATTP.

L'EMOPSP, quant à elle, réalise l'accompagnement entre le dedans et le dehors.

Le service USMP comprend : 3 ETP de Psychiatre, 2 ETP IPA, 19 ETP infirmiers, 7.3 ETP de psychologues, 1 ETP d'éducateur spécialisé, 1 ETP de moniteur éducateur, 1.9 ETP AMA, 2 ETP de cadre de proximité.

MISSION(S) GENERALE(S)

Activités principales

- Missions cliniques :
 - Evaluation clinique, diagnostique et mise en place d'un projet de soin pour des personnes incarcérées présentant des troubles psychiatriques.
 - Animation d'équipes psychiatriques dans le champ du soin ambulatoire avec une dimension d'accompagnement dans les projets d'insertion avec mise en place d'outils de réhabilitation psychosociale et un travail avec différents partenaires (structures médicosociales, administrations pénitentiaires, service de probation et d'insertion et acteurs de justice).
 - Liens avec les différentes structures d'hospitalisation ou de prise en charge psychiatriques telles UHSA, SMPR et les secteurs de psychiatrie
- Missions médico-administratives :
 - Gestion d'équipe, participation à la vie institutionnelle du centre hospitalier de Montfavet et à la vie du pôle

- Autres activités (...%) :
- Fonctions managériales et institutionnelles (hors liens avec l'Administration Pénitentiaire)
- Fonctions institutionnelles diverses :
travail en lien avec l'administration pénitentiaire dont participation à certaines instances pluridisciplinaires

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Caractéristiques particulières et contraintes du poste, modalités d'organisation de la continuité et de la permanence des soins, nuisances de l'environnement.

Poste en extra hospitalier dans un ou plusieurs sites pénitentiaires.

Horaires de journées 5 jours sur 7, samedi matin à tour de rôle sur l'ensemble du pôle.

Participation à la permanence des soins de l'établissement hospitalier sous forme de garde et possibilité de temps de travail additionnel

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

1) Liens organisationnels :

a) Institutionnel :

- Directeur de l'établissement de santé
- CME

b) Pôle :

- Chef du Pôle UMD-USMP
- Chefs de Services UMD et USMP

2) Liens fonctionnels :

c) Institutionnel :

- Directeurs des services administratifs de l'établissement
- Coordonnateur général des soins

d) Pôle :

- Collaborateurs du Chef de pôle : cadre paramédical de pôle et cadre administratif de pôle
- Directeur référent du pôle
- Médecins responsables des services du pôle

e) UF :

- Équipe médicale de l'UF concernée
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Membres d'équipes pluridisciplinaires (médecins, manipulateurs DE, IDE...)
- Médecins responsables des autres services de l'établissement

f) Hors CHM :

- Acteurs externes intégrés aux parcours de soins (réseau local médical, social, judiciaire, etc.)
- Conseil de l'ordre

COMPETENCES ATTENDUES OU SOUHAITEES

- DES requis ou équivalent
- Spécialisations ou connaissances complémentaires s'il y a lieu : la connaissance du milieu pénitentiaire est souhaitable
- Qualités professionnelles : écoute, rigueur, intégrité.